

## « QUAND J'ENTENDS LE MOT CULTURE » L'ADJOINT AU MAIRE MENACE AULNAY ENVIRONNEMENT

15 juin 2025

Il y a quelques jours, vous avez pu lire un communiqué dénonçant la situation des équipements culturels et associatifs dans une « île grande comme la 50<sup>e</sup> ville de France ».

Le contenu de cette fable a fait mouche, et son humour a fortement déplu à M. Paulo Marques, 12<sup>e</sup> adjoint de la municipalité d'Aulnay-sous-Bois.

Il pense que faire partie d'une association prive les citoyens du droit d'exprimer une opinion et d'avoir des convictions politiques. Que n'applique-t-il à lui-même cette règle !

Pour M. Marques, le fait que des membres d'Aulnay Environnement aient figuré dans une liste d'opposition, de droite comme de gauche, que l'actuel président ait exprimé une opinion défavorable, et strictement personnelle, hors du sceau de l'association, sur la stratégie des partis de gauche en 2020 disqualifierait notre association.

M. Paulo Marques prouve ici qu'il ignore la nature même de la démocratie, qui est fondée sur la liberté individuelle et la confrontation pacifique d'opinions opposées.

Il nous reproche de « critiquer de façon systématique la majorité municipale ». Si nous portons souvent un regard critique sur l'action de la municipalité en matière d'aménagement de la ville, il doit admettre aussi que nous nous sommes réjouis que dans le cas de la ZAC Valfrancilia, cette municipalité se soit ralliée sans le dire à nos contre-propositions qui consistaient à reporter le projet, non sur la construction d'immeubles sur le parc Ballanger, comme elle l'envisageait, mais sur l'aménagement des zones d'activités limitrophes. S'il avait accepté le dialogue avec nous, nous aurions économisé des années et beaucoup d'argent de la collectivité.

Ce que nous critiquons le plus souvent, c'est le refus de tout dialogue avec une association aussi représentative que la nôtre, dialogue qui est le fondement de la démocratie. M. Marques pense-t-il que les critiques que nous portons, la multiplication des constructions sans plan d'ensemble, la disparition de tant de jardins et des grands arbres, l'étroitesse des trottoirs ne soient pas partagés par beaucoup d'Aulnaysiens ? Nous sommes leur porte-parole. Et nous pensons que tous les équipements publics, qu'ils soient même culturels, font partie de notre environnement.

Dans quels type de régime politique menace-t-on ceux qui expriment des opinions critiques ?

M. Marques considère que tout communiqué d'Aulnay Environnement qui ne se bornerait pas à la question du fleurissement et du sort des petits oiseaux « *peut être assimilé à une dépense électorale de soutien à une liste d'opposition, et donc constituer un financement illégal de campagne.* » et il nous menace de nous dénoncer à « *la Commission nationale des comptes de campagne et à toute juridiction compétente* ».

Monsieur Marques, dans quel pays s'efforce-t-on ainsi de museler toute parole critique ? Ce genre de pays n'est pas notre modèle, et nous ne céderons pas à votre menace.